

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE / Comité des Usagers

Procès-verbal - Séance du 19 janvier 2022

Présents :

Représentants des familles :

M. BERTHIER Roger Pdt CVS sortant, Mme PERRIN-COCON Fabienne, Présidente CVS, Mme ARNAUD-GODDET Caroline VP Association Vivre Encore, M DECOUX Edmond, Représentant des Usagers

Personnel et résidents :

M. PIN Pascal Directeur délégué, M. JACQUIN Charles résident SGV, Mme GERVAIS Elisabeth Assistante Sociale, Mme ARENAS Mariève, Référente Qualité, Mme BULLIARD Périne CDS, Mme TARTAMELLA Caroline CSS, Mme NESTA Hasnia animatrice, Mme TROUILLOUD Sophie animatrice, Mme BERGER Emmanuelle AS, Mme SUBTIL-PONS Justine PCME, Mme LIAUTAUD Esther psychologue, Mme NEYTON Eva stagiaire assistante sociale

Excusés : Mme DELPHIN Sandrine service financier, Dr BAH Sidy, Mme BENICHOU Martine Association Vivre Encore, Mme CASSIMATIS Maria résidente SGV, Mme GALLIN Thérèse résidente SGV, Mme ALBORGHETTI Claire Directrice des soins et qualité Direction commune, Mme MEUNIER-CARUS Virginie AS, Mme GARREL Sonia responsable service économique, Mme REYNAUD Pascale CDS, M. SAHLI Morgan ff CDS, Mme ANCILLON Directrice

Ordre du jour :

1. Compte rendu du dernier CVS et de la CDU - Remarques et approbation.
2. Résultats des élections des représentants au CVS (Familles, Résidents, Personnel)
3. Election à la Présidence du CVS
4. Plan d'aide à l'investissement de la CNSA. Bilan (actions réalisées, engagées, reportées ou refusées)
5. Vaccination 3^{ème} dose des résidents et du personnel
6. Remplacement des personnels, suite aux vacances de poste
7. Point sur l'entretien de la terrasse de B1
8. Période des fêtes de fin d'année : ce qui été ou n'a pas été fait en raison de la pandémie
 - Sortie des résidents dans leurs familles
 - Projet des animations futures
9. Point réclamations 2021- SSR/EHPAD
10. Points mis à l'Ordre du Jour par les résidents
11. Informations et questions diverses

1/ Compte rendu du dernier CVS : remarques et approbation

Au sujet de l'attestation de vaccination, fournie aux résidents, il est précisé que celle-ci est délivrée sur demande.

Pour les opérations de vote, la profession de foi et les motivations de la candidate n'ont semble-t-il pas été transmis aux familles. L'administration vérifiera. Il est précisé que si cela n'a pas été fait cela n'a pas nui au bon déroulement du scrutin, une seule candidate s'étant déclarée.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2/ Résultats des élections des représentants au CVS (Familles, Résidents, Personnel)

Monsieur PIN, Directeur Délégué, donne les résultats.

Pour les familles, Madame PERRIN-COCON Fabienne, seule candidate, est élue.

Pour les résidents, Madame CLEMENT Odile et Monsieur JACQUIN Charles sont élus.

Pour le personnel, Madame NESTA Hasnia et Madame BERGER Emmanuelle sont élues en tant que titulaires. Madame GERVAIS Elisabeth est suppléante.

- Monsieur PIN propose que Monsieur BERTHIER continue de siéger au CVS, à titre honorifique ainsi que Madame ARNAUD-GODDET, en tant que représentante de l'association « Vivre Encore ». **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**
- Il est aussi envisagé d'ouvrir les séances du CVS à des familles, sur invitation, comme on le fait déjà pour des résidents non élus.

3/ Election à la Présidence du CVS

Monsieur BERTHIER, Président en titre, propose la candidature de Madame Fabienne PERRIN-COCON .

Aucune autre candidature n'étant déclarée, cette dernière est élue Présidente du CVS, à l'unanimité.

Voici ses coordonnées :

Tel : 06 78 30 98 91

Mail : fabienne.perrin-cocon@orange.fr

Madame PERRIN-COCON assure donc la Présidence de la séance, à compter du point suivant.

4/ Plan d'aide à l'investissement de la CNSA. Bilan (actions réalisées, engagées, reportées ou refusées)

La réfection des espaces verts pour Amaryllis 1 et 2 a été rapidement faite pour des raisons de sécurité.

Pour les autres demandes (stores, chaises salle à manger, défibrillateur, 2 broyeurs de médicaments, fauteuils de repos, roulettes chariot chauffant, films solaires, tabouret et moteur rail lève malade) l'établissement attend le retour du dossier. Une réponse est souhaitée pour la fin du 2^{ème} trimestre 2022.

Il est précisé que l'auvent demandé pour la continuité de la salle polyvalente sera subventionné à 50% par la Fondation Hôpitaux de Paris-hôpitaux de France.

5/ Vaccination 3^{ème} dose des résidents et personnel

Un nouveau consentement des familles a été nécessaire pour cette troisième dose. Il y a des difficultés à obtenir ce consentement pour certaines familles.

72% des résidents ont eu la troisième dose, 14% sont en attente, 6% ont refusé le rappel.

Tous les résidents ayant eu la troisième dose ont un Passe sanitaire valable actuellement. Il n'y a pas eu d'hospitalisation pour forme grave de COVID depuis le dernier CVS.

En ce qui concerne la grippe saisonnière, 50% des résidents sont vaccinés.

Pour le personnel, il est rappelé que la loi d'octobre 2021 a entraîné 3 démissions, 4 suspensions, 2 arrêts maladie.

Monsieur PIN remercie tout le personnel, soignant ou administratif, qui a respecté la loi.

Actuellement des créneaux de vaccination 3^{ème} dose sont proposés au personnel. Cette vaccination, qui devrait être obligatoire prochainement, ne l'est pas à ce jour (décrets d'application non encore parus.)

6/ Remplacement des personnels suite aux vacances de poste.

Tout est mis en place pour remplacer les postes vacants ou les arrêts de maladie, sur la base « d'un poste pour un poste ».

Il est difficile de trouver des candidatures (également sur le plan territorial et national), ayant le profil demandé.

Des heures supplémentaires sont proposées au personnel. Les écoles en lien avec la santé ont été approchées pour d'éventuels stages.

En dernier recours, le travail par intérim pourra être utilisé.

Madame PERRIN-COCON reconnaît l'implication du personnel et fait état de la satisfaction des familles en ce qui concerne la possibilité retrouvée de voir à nouveau souvent leur résident.

Madame GERVAIS précise que le personnel administratif s'est aussi beaucoup impliqué et s'est adapté à la gestion de la crise en sortant souvent du cadre strict de sa compétence.

7/ Point sur l'entretien de la terrasse de B1.

La terrasse a été désherbée et nettoyée par les agents de l'établissement. Il y a un problème d'étanchéité. L'expert est attendu.

Pour tout ce qui concerne l'étanchéité il doit être fait appel à une entreprise spécialisée pour que l'assurance puisse intervenir.

8/ Période des fêtes de fin d'année. Ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait en raison de la pandémie. Sortie des résidents dans leur famille. Projet des animations futures.

Des repas ont eu lieu dans l'établissement mais il n'a pas été possible de faire des repas avec les familles.

Les sorties des résidents dans les familles ont été possibles et nombreuses cette année. Un test a été fait au retour avec 5 jours d'isolement pour le résident.

Les familles regrettent de n'avoir eu les informations concernant ces sorties qu'au dernier moment et souvent sur place. Il n'y a, semble-t-il pas eu d'informations écrites envoyées au référent familial avant les fêtes.

Un courrier explicatif, envoyé suffisamment tôt, est souhaité par les familles pour les dispositions prises concernant les prochaines fêtes de fin d'année.

Pour les animations, il y a eu des cafés guinguette, des petits déjeuners, des ateliers de Noël, un spectacle de fin d'année avec un intervenant extérieur. Une animation « harmonica » a eu lieu et se poursuivra à raison d'une séance par mois. Les frais seront financés par l'association « Vivre Encore ». Une deuxième animatrice travaille avec Mme NESTA. Pendant l'absence à venir de cette dernière, une candidature est recherchée.

Le problème concernant la projection de films ou d'animations « cinéma » est évoqué. La complexité technique et légale fait que ce point doit être approfondi.

La possibilité de contacter l'association « Clip et Clap », de St Geoire en Valdaine peut être aussi intéressante.

9/ Point réclamations 2021 – SSR et EHPAD.- Présentation des FEI

Une projection permet une présentation détaillée aux membres du CVS :

255 évènements indésirables en 2021 (189 en 2020), en majorité pour le SSR.

Le plan d'action pour remédier à ces évènements est présenté, lui aussi d'une façon détaillée.

Le bilan des questionnaires de satisfaction, remplis à la sortie du SSR, est très positif. En parallèle, une enquête nationale a été envoyée aux adresses e-mail des patients. (6 réponses seulement en 2021.)

10/ Points mis à l'ordre du jour par les résidents.

Où en est le projet d'installation des portes manteaux dans les salles de bain.

- Pas de réponse, actuellement, à cette question. Ce point sera vu rapidement et une réponse sera fournie aux résidents.

Concernant le marquage du linge qui ne revient pas de St Laurent du pont, suite aux enquêtes de Mesdames REYNAUD et BERGER, quelles sont les conclusions apportées à ce dysfonctionnement dont se plaignent les résidents.

- Il est rappelé aux familles que le nouveau linge apporté par elles aux résidents doit être donné aux agents de l'étage pour qu'il soit marqué avant de partir au lavage. Le linge doit être compatible avec un lavage industriel. Si ce n'est pas le cas, la famille doit récupérer ce linge pour le laver elle-même.
- Lorsque le linge marqué est compatible avec un lavage industriel est abimé, l'établissement est responsable.

Au regard de la contagion du virus omicron ou autres variants, certaines familles ont fait part de leur inquiétude et de leur surprise lors des visites en chambre de constater que leurs parents se dispensent du masque chirurgical destiné à éviter les diffusions de particules.

- Il est signalé que certains résidents sont dans l'incapacité de garder le masque mais surtout que la chambre est un lieu privé où il n'est pas obligatoire de garder le masque.

Les personnels soignants du CHV ou EHPAD réclament le port du masque FFP2 (bec de canard), plus protecteur et confortable que le masque chirurgical. Le ministre de la santé, ce 10 janvier 2022, s'est vu réfuter cette option par le haut comité de la santé publique. En Allemagne, le FFP2 est obligatoire depuis le 12 janvier 2022. Certes ce masque est plus onéreux que le masque chirurgical.

- Monsieur PIN précise que le masque FFP2 doit être réservé pour des actes à risque mais doit être couplé avec des lunettes pour qu'il soit efficace.

Cette position est commune à toutes les structures.

Nous constatons des problèmes d'images télévisées, jour et nuit, sur toutes les chaînes (excepté BFM TV), brouillées par intermittence. Quelle en est la cause ? Problème d'antenne ou d'émetteur régional ?

- Le prestataire a été sollicité pour se pencher sur ce problème. Peut-être un problème de modulateur. Cela devrait être réglé rapidement.

Le nouveau logiciel informatique est-il fonctionnel en 2022, afin d'établir, entre autres, les demandes de dossier médical partagé, délivré par l'assurance maladie. Le personnel a fait une formation spécifique.

- Il est fait obligation, pour le groupe hospitalier, d'avoir les mêmes logiciels. Celui du bureau des entrées est fonctionnel depuis début janvier. Celui de la restauration a connu des difficultés au début mais cela est réglé à ce jour.
- Le logiciel « patient informatisé » doit remplacer en avril le logiciel actuel. Un groupe de travail fonctionne depuis le mois de septembre pour permettre son application.

11/ informations et questions diverses.

a) Réclamations CDU/EHPAD

Les réclamations sont présentées par monsieur PIN :

- 17 réclamations (6 en SSR et 11 en EHPAD) mais aucune plainte de déposée.
- Les réponses ont été écrites ou orales. Dans ce dernier cas les familles ont été reçues. Tous les dossiers sont clos sauf un encore encours.

b) Mutuelles

Les résidents ont constaté que les cotisations mutuelles santé ont subi une augmentation de 10% en 2022, ceci pour information.

c) Nouvelle demande de la part des services :

Affichage du Compte-Rendu des CVS dans les services

Il sera également disponible sur le site internet de l'établissement

Prochaine réunion du CVS :

Le prochain CVS aura lieu en mai. Une date sera proposée par le secrétariat de Direction.

Pascal PIN

Président du CDU

Fabienne PERRIN-COCON

Présidente du CVS

